

École de Champagné Saint Hilaire

Compte-rendu du 1^{er} Conseil d'école - 6 novembre 2025 -

Ordre du jour :

- Rentrée 2025 (effectifs, répartitions, personnel de l'école, unité externalisée)
- Règlement intérieur et PPMS (plan particulier de mise en sureté) : approbation ou modification
- Objets trouvés
- Projets de l'école pour l'année.
- Travaux/achats

Secrétaire de séance : Céline BARDET

⇒ Présents : Mme Sorton (Adjoint chargé des affaires scolaires)

Mmes Chambard, Chaigneau, Delestre, Bardet et M. Pautrot (équipe enseignante)

Mmes Redin, Riou, Estevenet (parents d'élève)

⇒ Excusés : M. Sureaud (Inspecteur de circonscription de l'Education Nationale) ; M. Bosseboeuf, Maire de Champagné Saint-Hilaire ; Mme Guignard (Déléguée départementale de l'Education Nationale), Mmes Aigron, Bérra et Guiga (parents d'élèves)

1) RENTRÉE 2025

Effectifs : 9 PS ; 9 MS ; 15 GS ; 7 CP ; 13 CE1 ; 13 CE2 ; 11 CM1 ; 19 CM2.

Total : **96 enfants**. Les effectifs sont légèrement supérieurs par rapport à la rentrée dernière.

➔ Classe 1 : PS /MS **18 élèves** Céline BARDET et Emma DELESTRE (le jeudi)

➔ Classe 2 : GS /CP **22 élèves** Magalie CHAIGNEAU

➔ Classe 3 : CE1/CE2 : **26 élèves** (dont 1 inclusion ITEP)

➔ Classe 4 : CM1/CM2 **30 élèves** Sandrine CHAMBARD (dont 3 inclusions ITEP)

➔ Cleéo : Emilie BOURDEAU (enseignante spécialisée) et Lydie SAINT-MARTIN (AESH).

Les représentants des parents d'élèves signalent que leur enfant s'interroge sur le dispositif de l'unité externalisée de l'ITEP au sein de l'école, la CLEEO (classe externalisée en école ordinaire). Ils indiquent que leurs enfants ne savent pas précisément de quoi il s'agit et expriment un besoin d'information afin de mieux comprendre le rôle, le fonctionnement et les objectifs de ce dispositif.

Mme BOURDEAU, en charge de l'unité externalisée, propose d'intervenir dans chacune des classes concernées par l'inclusion (CE et CM). Elle envisage de lire un album permettant d'aborder la notion de trouble du comportement, puis d'échanger avec les élèves afin de répondre à leurs questions. Cette intervention permettra d'expliquer de manière adaptée le rôle et les objectifs du dispositif d'unité externalisée de l'ITEP.

↪ Personnel périscolaire :

- Béatrice VACHER : responsable de la cantine et de la garderie du car le soir.
- Marie SAULNIER : ATSEM en PS/MS ; garderie du matin et le soir
- Carole LERNOUD : aide en GS/CP de 10h30/12h00 ; surveillance de la pause méridienne ; entretien des locaux ; garderie du soir.
- Marylène CAVEL : aide à la cantine et au service, surveillance de la pause méridienne

2) REGLEMENT INTERIEUR et PPMS (plan particulier de mise en sureté)

Règlement intérieur : Pas de demande de modification du règlement intérieur par les membres. Il est donc validé.

Mme Bardet rappelle l'**article 17** du règlement intérieur : « *Il est demandé aux familles de ne pas fournir d'écharpe ou de foulard aux enfants afin d'éviter tout risque de strangulation au cours d'une récréation. Les cagoules et les tours de cou sont, quant à eux, autorisés, ceux-ci ne présentant aucun risque.* »

L'équipe enseignante demande de privilégier les tours de cou courts (pas ceux permettant de faire plusieurs tours autour du cou car le risque de strangulation reste présent)

PPMS- Point sur les exercices de sécurité : ils ont eu lieu avant les vacances de Toussaint. Enseignants, enfants et parents étaient informés. Ces exercices se sont déroulés dans un climat calme et serein. Le nouveau système d'alerte, installé dans chaque bâtiment est efficace. Lors des différents exercices les adjoints au maire, M. DIDIER et Mme SORTON, étaient présents.

L'inspection académique a validé les 2 PPMS (intrusion et risques majeurs). Il est également validé par les membres.

Les représentants des parents d'élèves interrogent l'équipe sur la possibilité de permettre aux enfants d'apporter des petits jouets pour la récréation et demandent quelles règles pourraient être envisagées pour encadrer cette pratique. C'est un point que les délégués de la classe des CE souhaitent aborder au conseil des délégués. Nous n'avons pas eu le temps lors du 1^{er} conseil, ce sera fait au 2^{ème} en décembre.

3) Objets trouvés

Les parents d'élèves suggèrent qu'un temps "objets trouvés" soit organisé avant chaque départ en vacances. L'objectif serait de permettre aux élèves et aux familles de retrouver plus facilement les affaires égarées au cours de la période.

L'équipe enseignante est favorable à cette proposition. Un temps "objets trouvés" pourra être organisé chaque veille de vacances (le vendredi soir). Les objets seront disposés à un endroit accessible aux familles (dans le hall d'entrée de l'école par exemple) afin que chacun puisse vérifier et récupérer les affaires perdues. Un message d'information sera transmis aux familles pour rappel.

Les enseignants précisent qu'au retour de chaque récréation, une vigilance accrue est exercée pour récupérer les vêtements oubliés et ainsi responsabiliser les enfants. Des progrès sont constatés depuis le début de l'année.

L'équipe enseignante rappelle l'importance de marquer le nom des enfants sur les vêtements (même chez les grands !).

4) PROJETS DE L'ÉCOLE POUR L'ANNÉE

L'évaluation d'école vise à mesurer et analyser les résultats et les pratiques d'une école dans son contexte, identifier des pistes d'amélioration pour la réussite de tous les élèves. Elle complète le projet d'école. Le dispositif débute par un diagnostic de l'école (analyse des données d'élèves, recueil de questionnaire, contexte, fonctionnement). Ensuite, l'école définit les axes prioritaires, élabore un programme d'actions pour les atteindre, et intègre une évaluation des résultats attendus.

Sur la période 1, les élèves ont participé : **aux journées du patrimoine** « Jardins et vergers » en collaboration avec la bibliothèque ; à la **Journée du sport scolaire** ; à la **Course ELA**, à la **fête d'Halloween** en partenariat avec l'APE, aux **élections des délégués de classe** et premier conseil.

Pour les prochaines périodes :

- **Semaine suisse** la semaine prochaine en partenariat avec la bibliothèque municipale. Chaque classe travaillera sur ce pays. Vendredi midi, un repas suisse sera proposé à la cantine.
- **Projet musique** avec l'école de musique la Cendille de Gençay. Les 4 classes de l'école vont en bénéficier et seront accompagnées par Martin GROLEE. Il interviendra le mardi tous les 15 jours à partir de janvier. Tous les élèves de l'école participeront cette année à un conte musical « Le poirier m'a dit », avec une restitution prévue à la salle des fêtes de Gençay le jeudi 28 mai (date à confirmer).
Lors d'un échange avec M. Bosseboeuf avant les congés d'automne, celui-ci a souligné qu'il aurait préféré que cette restitution soit sur Champagné. Mme Bardet a précisé que la salle des fêtes a une capacité trop petite et qu'une représentation en extérieur, comme cela a été proposé, risquerait de nuire à la qualité du rendu (bruits ambiants, conditions météorologiques, sonorisation des chants et instruments). Pour ce type de projet, une salle adaptée est essentielle afin que le travail des élèves soit pleinement mis en valeur.
- **Projet USEP** : cette année les 4 classes souhaitent à nouveau s'affilier. Une demande de cotisation de 6 € sera faite prochainement aux familles. Des rencontres départementales sont programmées et des rencontres interclasses se feront tout au long de l'année scolaire.

La classe des CM participera au P'tit tour USEP. Depuis l'année dernière les élèves de CE ne participent plus au P'tit tour car ils n'ont plus l'autorisation de circuler sur la route. Les parents soumettent l'idée que les élèves de la classe de CE puissent s'entraîner au vélo dans la cour de l'école ou à proximité, dans l'objectif

de les préparer à leur future participation au *Petit Tour* en classe de CM. M. Pautrot avait déjà envisagé de mettre en place ces séances de pratique du vélo en dernière période.

- **Projet cinéma** pour toutes les classes : 2 films par an au cinéma de Gençay. La première sortie aura lieu début décembre. Pour des raisons économiques, les classes se déplacent en duo (PS-MS/GS-CP et CE/CM). Le tarif des entrées a augmenté, il est à présent de 4 €. Une participation de 3 € sera demandée aux familles. L'association USEP prendra en charge la différence et le budget de l'école financera les transports.
- **Projet abeille** : pour les CE et les CM. Intervention d'une association le 5 février pour découvrir l'organisation d'une colonie d'abeille, leur rôle pollinisateur
- **Mardi Gras** le mardi 24 février (le 17 sera pendant les congés d'hiver) en partenariat avec l'APE.
- **Projet réchauffement climatique** (classe des CM) : 2 interventions par l'association « La grande course ».
- **Projet nettoyons notre commune**. Il s'agit d'une action de sensibilisation visant la protection et la promotion de l'environnement, elle aura lieu dans la matinée du 30 janvier. Il sera demandé à chaque élève des gants (type jardinage).
- **Grande Lessive**, en mars, est une installation artistique éphémère internationale où enfants et adultes exposent, le même jour, des productions plastiques (dessins, collages, etc.) accrochées à des fils à linge à l'aide de pinces. L'objectif est de valoriser la créativité de chacun et de renforcer le lien entre l'école, les familles et la communauté.
- **Semaine de la maternelle** (PS/MS en avril). C'est un événement organisé chaque année dans les écoles maternelles publiques pour mettre en valeur les apprentissages et le rôle essentiel de l'école maternelle. Durant cette semaine, les familles sont invitées à découvrir des ateliers en classe permettant de mettre en lumière les projets réalisés par les élèves et les pratiques pédagogiques mises en œuvre. Chaque année de nombreux parents participent. Le projet est donc renouvelé.

5) TRAVAUX et ACHATS

*Les enfants signalent que les barres fixes de la structure des grandes « bougent ». Mme Bardet demande à la mairie de les vérifier les structures.

*Les élèves auront prochainement des buts brésiliens et une table de ping pong dans la cour des grands. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces achats.

Info : date fête d'école le vendredi 19 juin.

Fin du conseil 19H15

Date du prochain conseil d'école : Jeudi 26 février 2025 à 18h00

La directrice de l'école, Céline Bardet

